

Bretagne Eau Pure - BEP / Comités de Bassins versants	
ROLE	<p>Le Programme Bretagne Eau Pure est un programme régional de reconquête de la qualité des eaux brutes (rivières, retenues d'eau...) financé conjointement par l'Union européenne, l'Etat, la région et 4 conseils généraux et maîtres d'œuvre (villes ou syndicats d'eau).</p> <p>Créé en 1993, il en est à sa troisième reconduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BEP 1 : 1993-1995 - BEP 2 : 1996-2001 - Contrat de plan « Etat-Région » : 2000-2006 <p>Jusqu'en 2000, le programme se divisait en bassins versants de démonstration et en bassins versants d'action renforcée répartis sur toute la Bretagne. En Ile-et-Vilaine, il en existait 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chèze-Canut (Ville de Rennes) - Drains de Rennes 1 (Ville de Rennes) - Loisançe Minette (syndicat de la Loisançe et de la Minette) <p>Dans le nouveau contrat de plan Etat-région, 7 bassins versants ont été retenus en Ile-et-vilaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 bassins prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> - Vilaine amont (syndicat des eaux de la Valière) - Drains de Rennes 1 (Ville de Rennes) - Le Couesnon amont (Ville de Rennes) - Loisançe Minette (Syndicat de la Loisançe et de la Minette) • 3 bassins stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> - La Rance – amont Rophémel (SMBPR) - Chèze-Canut (Ville de Rennes) - Frémur (SAEP de la Côte d'Emeraude) <p>Pour chaque bassin versant, un comité de suivi est mis en place.</p>
COMPOSITION	<p>En général, il se compose de : Chambre d'agriculture, Conseil général, élus des collectivités (communes des bassins versants), Agence de l'eau, DDAF, DDASS, Cellule Phyt'eau, DDE, agriculteurs du bassin versant, scientifiques invités, maître d'œuvre (syndicat de l'eau ou Ville), associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement.</p>
NOMBRE DE REUNIONS PAR AN	<p>Selon les comités de suivi, au minimum 1 réunion de bilan par an.</p>
REPRESENTANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Chèze-Canut (SMBPR) Jean-François Piquot et Joël Le Bourdellès Erb • Drains de Rennes 1 (SMBPR) Lucien Simon Erb Marcel Launay Asseco-Cfdt • Rance Frémur - Amont (SMBPR) Claude Delabrosse Adéc Joël Le Bourdellès Erb • Haute Rance Claude Delabrosse Mce Joël Le Bourdellès Erb • Haute Vilaine (SYMEVAL) Lucien Simon Erb • Haut Couesnon (SMBPR) Maurice Langlois Erb
DUREE DU MANDAT	<p>5 ans.</p>
DATE DE DERNIERE DESIGNATION	<p>2000</p>